



COMPTE RENDU du CA du 10 MARS 2023

Présents :

Jean-Hugues SAVIGNY
Patricia FONTAINE
Daniel SAVIGNY
Nathalie MAILLOT
Caroline MARTY
Marc PUECH
Damien KURZWEG

Absents : Benjamin GORY (non excusé)

Le Président ouvre la séance à 18h25.

ORDRE DU JOUR

Lecture des affaires inscrites à l'ordre du jour par JH SAVIGNY qui assure la Présidence de séance.
Nathalie MAILLOT se déclare volontaire pour assurer le secrétariat de la séance.

Affaire n°1 : Pour information et vote

- Adoption du Compte rendu du CA du 27/01/2023.

Le Budget prévisionnel 2022-2023 (qui sera adopté à la prochaine AGO) et présenté, pour information au CA le 27/01/2023) sera transmis, à sa demande, par mail à Monsieur D. KURZWEG.

Mise aux voix : Contre 0 Abstention : 3 Pour : 4

Le compte rendu du CA du 27/01/2023 est adopté à la majorité.

- Enregistrement de la démission du CA de Pierre GROSSET (annoncée le 27/01/2023 et reçue le 06/03/2023 par mail).

Mise aux voix : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 7

La démission de Monsieur Pierre GROSSET du CA est adoptée à l'unanimité.

- Désignation d'un nouveau Secrétaire du Bureau.

Madame Nathalie MAILLOT se déclare candidate. La proposition de vote à main levée est adoptée à l'unanimité.

Mise aux voix : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 7

Madame Nathalie MAILLOT est élue Secrétaire du Bureau de l'Association à l'unanimité.

Affaire n°2 : pour information et vote

- Information et avenant sur le stage de Cilaos (du 13 au 17 mars 2023)

Au vu des désistements du jeudi 09/01 après midi, des engagements de dépenses d'hébergement et de transport et des prétendues interrogations émises par quelques parents sur les compétences de Coaching de l'encadrant désigné en remplacement du titulaire en renouvellement d'AT du 09/03/2023 au 07/04/2023, le CA est amené à délibérer et à se prononcer sur l'opportunité de **maintenir le stage** et sur l'**avenant** portant sur la possibilité, pour les parents d'accompagner leur enfant, pour une ou deux nuits, dans un des logements disponibles.

Mise aux voix : Contre : 1 Abstention : 2 Pour : 4

Après délibération, le principe du maintien du stage est adopté à la majorité.

Affaire n°3 : pour information et vote

- Organisation du Match 3 (le 25 mars 2023)

Du fait des renouvellements des AT jusqu'au 22/03/23 pour Monsieur BION et jusqu'au 07/04/2023 pour Monsieur O. GONZALEZ, tout deux, conformément à leur contrat de travail, chargés d'organiser les évènementiels de l'Association et nonobstant la possibilité pour Monsieur M. PUECH de créer le Match sur Extranat Pocket, le CA est amené à adopter l'annulation du Match 3 du 25 mars 2023, à le proposer, sans défraiement, à un autre Club de bien vouloir accepter de le reprendre à son compte.

Mise aux voix : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 7

Après délibération, l'annulation de l'organisation est adoptée à l'unanimité.

Affaire n°4 : pour information et vote

- Pétition d'adhérents et représentants d'adhérents.

Le CA est amené à se prononcer sur le rejet de la prise en considération de la pétition transmise par mail par un parent qui, par ailleurs, déclare téléphoniquement ne pas en être mandataire du fait d'un nombre insuffisant de signatures au regard de la moitié requise par les Statuts.

L'Association compte en effet 576 inscrits à jour de cotisations et le nombre de signatures doit être minoré des doublons, des non conformes, des retraits collectés (avant même la transmission du droit de réponse du Bureau). Un contrôle contradictoire sera programmé avec ou par Monsieur D. KURZWEG voire remis à un Huissier pour certification.

Enfin, le corps du texte de la pétition diffère de celui du message transmis où une date de convocation d'AG est requise.

Mise aux voix : Contre : 0 Abstention : 3 Pour : 4

Après délibération, l'annulation de l'organisation est adoptée à la majorité.

Affaire n°5 : Pour information et vote

- Date prévisionnelle de l'AGO de l'exercice 2021-2022

La date retenue par le CA, après délibération, est le samedi **29 avril 2023 à 16h.**

Mise aux voix : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 7

La date de l'AGO au 29 avril 2023 (16h) est adoptée à l'unanimité.

- Ordre du Jour proposé :

- Approbation du PV de l'AGO du 22/04/2022.
- Rapport moral de l'exercice 2021-2022
- Rapport d'activités
- Bilan comptable de l'exercice 2021-2022
- Budget prévisionnel 2022-2023
- Présentation du rapport sportif
- Désignation de deux vérificateurs aux Comptes
- Questions diverses

Mise aux voix : Contre : 0 Abstention : 3 Pour : 4

L'Ordre du jour de l'AGO du 29 avril 2023 est adopté à la majorité.

Affaire n°6 : Pour information

- Informations sur les mouvements comptes jusqu'à fin février 2023.

Le Bureau a apporté les réponses posées par les membres du CA notamment (question de Monsieur D. KURZWEG) à propos déplacement au Championnat de France à Massy en décembre 2022 pour lequel un restant dû à l'Association est encore à faire valoir.

Questions diverses : Aucune demande communiquée au Bureau avant le 08/03/2023 à 18h

- Présentation du suivi de l'activité salariale du 2^{ème} trimestre de l'exercice (Novembre 2022 à Janvier 2023 ... étendu au mois à venir mars et avril).

Le Bureau fait observer aux membres du CA que la **désorganisation de l'Association par les répétitions d'arrêts de travail est avérée** maintenant et exige des réponses proportionnées pour les semaines et mois à venir.

Elles sont présentées ci-après.

- Proposition d'embauche de Monsieur K. LUCIAN en CDD 35h pour une durée de 4 mois.

Pour stabiliser les activités de l'Association et conjointement offrir à l'intervenant sus nommé, présent à nos côtés depuis décembre 2022, une moindre précarité sociale, le Président demande au CA l'autorisation de signature d'un contrat CDD de 35h pour une durée de quatre mois à partir du 15 mars 2023.

Mise aux voix : Contre : 0 Abstention : 3 Pour : 4

L'autorisation au Président de signature du CDD est adoptée à la majorité.

- Enclenchement de la phase d'entretien préalable avec Messieurs Olivier GONZALEZ et Lionel BION.

Sur les conseils divers (Médecine du travail, avocat, professionnels RH, ...) et au vu d'observations d'adhérents mécontents par le grand turn-over, le volume de jours non travaillés par les deux Coachs sus nommés appelle à des entretiens préalables qui seront initiés par le Président dès le lundi 13 mars 2023.

Mise aux voix : Contre : 1 Abstention : 2 Pour : 4

L'ordre de déclenchement des deux entretiens préalables est adopté à la majorité.

Questions orales :

- Madame C. MARTY soulève la question des cotisations de **Mutuelle pour les salariés**. La réponse du Bureau lui a été apportée par Monsieur D. SAVIGNY.
- Monsieur JH SAVIGNY tient à rappeler aux membres du CA élus à l'Assemblée Elective au titre de l'Olympiade 2020-2024 (à l'exception de Monsieur D. KURZWEG coopté en 2021) qu'une **résolution** avait alors été adoptée en réponse à une question d'un électeur portant sur la **capacité pour l'Association de supporter budgétairement le recrutement de Monsieur Olivier PEREIRA** et, ce faisant, sur le fait que les déplacements extérieurs et les sorties de loisirs allaient être les variables d'ajustement le cas échéant.

Cette résolution fonde donc la politique du CA sur les quatre années de son mandat. Elle engage TOUS les membres du CA et *a fortiori* les salariés dont le responsable était par ailleurs présent en Assemblée.

Les contestations reçues ces derniers mois par voie de mail sont donc des contestations qui vont à l'encontre d'une résolution d'Assemblée générale. Elles constituent manifestement une faute grave.

- Le Président communique aux membres du CA que l'Association a titré cette semaine 3 000 € de **sponsor** et signé la **notification de subvention communale** pour un montant de 22 000 €.
Il rappelle aux membres du CA que le Bureau reste par ailleurs preneur de l'examen de toute autre proposition de sponsoring.
- Madame C. MARTY annonce aux membres du CA qu'elle va, par un courrier à venir, remettre sa **démission du CA**.

L'ordre du jour épuisé, la séance est clôturée à 19h45.

La Secrétaire :

A blue ink signature, appearing to read 'N. MAILLOT', is written on a light yellow rectangular background.

Nathalie MAILLOT